

## Le mot du Président

Lettre bimestrielle de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers



# Construire son avenir dès 14 ans !

Oui, les chambres de métiers et de l'artisanat accueilleront les apprentis juniors. Parce que c'est la reconnaissance par l'Etat de la pertinence du travail accompli depuis des années par leurs CFA. Mais surtout parce qu'il est inutile de laisser un jeune en situation d'échec et de le faire attendre jusqu'à seize ans pour lui faire rencontrer les métiers de l'artisanat.

L'apprentissage junior "initial", à 14 ans, proposera au jeune dans un premier temps de découvrir l'artisanat à travers ses métiers et parallèlement de procéder à une remise à niveau d'un socle commun de connaissances. Ce processus aura pour objectif de permettre aux jeunes de choisir en toute connaissance de cause leur métier et de mieux comprendre à quoi servent les connaissances de culture générale et technologiques.

Puis, le jeune rentrera à 15 ans dans la deuxième étape de sa formation. Il s'engagera comme apprenti junior "confirmé" par la signature d'un contrat d'apprentissage. Néanmoins, il gardera la possibilité

de se réorienter vers un système de scolarisation classique.

Accéder à l'artisanat par l'apprentissage ne nous fait pas revenir au Moyen-âge. Ce n'est pas un nouveau moyen pour faire travailler des adolescents de 14 ans. Grâce à cette mesure, nous permettrons à des jeunes de trouver du travail très rapidement. Ce sera toujours mieux que les cent cinquante mille jeunes Bac plus deux qui sont sur le marché du travail sans aucun débouché. L'artisanat manque de bras, actuellement deux cent mille emplois sont à pourvoir. L'artisanat, c'est la liberté de faire dans son entreprise, c'est aussi, par l'accession à l'emploi, par la création ou la reprise d'une entreprise, une voie d'ascension sociale.

Nous ferons tout ce qui est nécessaire, avec les moyens que nous donnera le gouvernement, pour que ces apprentis soient accompagnés par nos équipes et nos entreprises et que nous leur offrions ainsi l'avenir et la reconnaissance qu'ils méritent. En échange, ces jeunes le savent, nous ferons appel à leur sens des responsabilités et à leur engagement.

Alain Griset



→ Reconnaisant le travail de qualité des CFA de chambres, l'Etat leur confie l'apprentissage junior.

## Sommaire

### Projet politique

→ Cinq axes, cinq ans... pour agir

2



### Tribune

→ Gilbert Rebeyrolle, président de la CMA de la Haute-Vienne

3

### Journée de la femme

→ La place et l'avenir des femmes dans l'artisanat

4

### Evénement

→ Semaine nationale de l'artisanat "Les femmes : un atout pour l'artisanat"

4



### Brèves européennes

→ Meilleure visibilité des petites entreprises

4

## Difficile de rivaliser avec la première entreprise de France !

À la veille de la semaine nationale de l'artisanat, la première entreprise de France a diffusé un spot intitulé



« le pot de départ » sur les principales chaînes hertziennes. L'objectif de ce message était d'indiquer que

l'artisanat offre une croissante féminisation de ses métiers et des opportunités de réussite.

## Vive les Bleus !

La première entreprise de France a eu raison de croire en la Fédération française de handball. La victoire de l'équipe de France masculine en février dernier, en finale de l'Euro, est la très juste récompense du talent et du savoir-faire des



Bleus et aussi de tout le travail accompli par leur encadrement. En battant tour à tour les équipes adverses, les joueurs de l'équipe de France ont été à la hauteur de l'espoir qui était le nôtre lorsque nous nous sommes engagés à leurs côtés comme partenaire de la Fédération française de handball. Nous sommes fiers de cette victoire !

Bleus et aussi de tout le travail accompli par leur encadrement.

En battant tour à tour les équipes adverses, les joueurs de l'équipe de France ont été à la hauteur de l'espoir qui était le nôtre lorsque nous nous sommes engagés à leurs côtés comme partenaire de la Fédération française de handball. Nous sommes fiers de cette victoire !

## L'artisanat récompensé

Graines de Boss, concours ouvert aux étudiants et pour la première fois aux apprentis artisans a désigné parmi ses quatre lauréats, deux entreprises de l'artisanat :

« **Catégorie étudiant** » : le projet INNOV'BOIS de Martin Nommer et Emmanuel Worms qui ont monté, à 22 ans chacun, une société de maisons individuelles à ossature en bois dans la Moselle.

« **Catégorie apprenti** » : le projet Clinchamp de Pierre Philippe (22 ans) qui a créé une entreprise générale d'électricité dans la Sarthe.



Ces prix leur permettront d'être parrainés par des chefs d'entreprises reconnus pour les soutenir dans la mise en œuvre de leur projet.

## Les axes de la mandature

# Cinq axes, cinq ans...

La dernière assemblée générale de l'Assemblée permanente des chambres de métiers a été l'occasion pour ses membres, présidents de chambres, de débattre et d'adopter le projet qu'elle souhaite conduire pour les cinq ans à venir. Voici en cinq points, la feuille de route des chambres de métiers et de l'artisanat jusqu'en 2010.

## 1 Anticiper l'évolution à l'horizon 2020

De fortes mutations, dans les domaines technologiques, économiques ou encore sociologiques, modifient en profondeur l'exercice d'un grand nombre de métiers. Elles nécessitent observation et anticipation.

- Identifier l'artisanat au sein des systèmes d'analyse économique existants en travaillant sur une capitalisation de données sur le répertoire des métiers.
- Mettre en place une réflexion sur la prospective des métiers pour anticiper sur l'offre de formation.
- Construire une intelligence économique de l'artisanat par une fonction d'observatoire national sur les métiers, les réglementations, les emplois et les compétences et par une base de données communau-



taires au service des artisans liée directement au développement de leurs marchés.

- Renforcer la représentation de l'artisanat dans les institutions politiques territoriales.
- Développer des relations partenariales avec l'Université.

## 2 Fédérer les compétences et les énergies du secteur

Au fil des années, de nombreuses structures associatives, privées, parapubliques et publiques se sont créées au service des artisans, provoquant un certain manque de repères malgré des expertises reconnues.

Une démarche unitaire et fédérative ouvrira de nouvelles perspectives au développement de l'artisanat.

- Préciser les différents champs d'intervention des échelons départementaux, régionaux et nationaux.
- Travailler en partenariat avec les organisations professionnelles.
- Se coordonner avec les interlocuteurs spécialisés des artisans (experts-comptables, centres de gestion, organismes financiers...).





CMA 87

## Gilbert Rebeyrolle

Gilbert Rebeyrolle, président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Vienne, et président de la commission des formations de l'APCM, nous éclaire sur la démarche Comafoa (gestion des compétences des actifs par la formation dans l'artisanat).

*Le Comafoa est une expérience qui vous tient à cœur. En quoi consiste l'action Comafoa ?*

C'est un outil de gestion des ressources humaines dans l'entreprise artisanale. Cela consiste à créer, avec l'aide des organisations professionnelles, un référentiel pour chacun des métiers de l'artisanat. Ces référentiels permettent de positionner les compétences de l'artisan, de connaître le niveau de ses salariés, et d'analyser les écarts d'une manière simple, ludique et objective, grâce à un logiciel en ligne.

*Quelles en sont les différentes étapes ?*

Remplis successivement par le salarié et le chef d'entreprise, les questionnaires sont comparés et deviennent un véritable outil de dialogue social. Leur analyse facilite la mise en place d'un plan de formation sur mesure, une vraie gestion du Dif (droit individuel à la formation), ou la programmation d'embauche d'un salarié ou d'un apprenti.

Cela permet aussi, au vu de compétences inexploitées, de programmer le développement de l'entreprise sur un nouveau créneau ou d'envisager plus sereinement la transmission de l'entreprise...

*Combien de CMA sont-elles concernées en 2006 ?*

Outre la CMA des Pyrénées-Atlantiques, initiatrice de l'action, une quinzaine de CMA auront créé plus de 25 référentiels et les auront appliqués dans plus de 300 entreprises d'ici la fin de l'année. Dans un temps court, on espère couvrir les 20 % des métiers qui représentent 80 % des effectifs de l'artisanat.

# pour agir

## 3 Favoriser l'accès aux marchés européens et internationaux

La définition de l'artisanat est à géométrie variable selon les pays de l'Union européenne. Parfois la notion même d'un secteur identifié est inexistante.

- Arrêter une conception de l'entreprise artisanale avec tous les partenaires européens.

- Créer une instance représentative de l'artisanat en Europe.
- Définir une politique commune de développement de l'artisanat européen.
- Accompagner les artisans français dans la conquête de nouveaux marchés.

## 4 Proposer une offre de services des CMA pour le développement des entreprises

Pour améliorer les prestations des chambres de métiers et de l'artisanat, les artisans attendent modernisation et innovation dans



APCM

leur démarche d'accompagnement et de conseil.

- Structurer une offre commune de produits et de services et adopter une démarche active de contacts avec les artisans.
- Créer, utiliser et promouvoir une charte nationale de qualité de service.
- Développer une communication commune et globale.
- Optimiser les moyens financiers.
- Renforcer les compétences et redéfinir les emplois au sein des chambres de métiers et de l'artisanat : réforme du statut...

## 5 De l'apprentissage à la gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines, avec la formation initiale et continue, constitue des priorités absolues pour l'avenir de l'artisanat.

- Promouvoir les métiers, l'apprentissage et l'esprit d'entreprendre. Informer, orienter.
- Former tout au long de la vie.
- Former les « managers de l'artisanat » pour développer l'artisanat.
- Revaloriser la qualification artisanale.



APCM

Voici les engagements de l'APCM et du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat pour faire progresser et vivre les valeurs de l'artisanat. Ils sont aussi un engagement du réseau à développer l'emploi, à participer à l'aménagement du territoire et à protéger l'environnement.

## Colloque

# La place et l'avenir des femmes dans l'artisanat

A l'occasion de la Journée de la femme, le 8 mars 2006, l'APCM a organisé une rencontre sur le thème : « place et avenir des femmes dans l'artisanat ».

Le séminaire « place et avenir des femmes dans l'artisanat » a consacré l'engagement fort du réseau des chambres pour favoriser la parité dans les entreprises artisanales et leurs instances représentatives. Il complète le séminaire du 11 octobre 2004 à Dinan sur l'entrepreneuriat au féminin ainsi que la réunion des correspondants « parité » des chambres de métiers et de l'artisanat tenue le 15 décembre dernier.

Si le nouveau statut du conjoint, dont les décrets vont sortir sous peu, est une avancée importante, les chantiers ouverts en faveur de la parité dans l'artisanat restent nombreux : levée des freins à la création d'entreprise artisanale par des femmes, diversification des métiers auxquels les jeunes filles se destinent, participation des femmes aux instances représentatives...

Des pistes de travail ont été évoquées : faciliter l'orientation des jeunes, diversifier les formations, développer des services d'appui et d'accompagnement spécifiques aux porteuses de projet, promouvoir les réussites et mettre en

valeur le management au féminin permettant une meilleure conciliation des temps de vie.

Car l'artisanat au féminin est à vivre dans un esprit « gagnante-gagnante », pour les femmes et pour l'économie de notre pays. Non seulement c'est une avancée vers l'égalité professionnelle et un mode d'épanouissement, mais surtout c'est un moyen de développer l'activité artisanale par la prise de postes à pourvoir ou la reprise d'entreprises.



Renaud Dutreil, ministre des petites et moyennes entreprises, a reçu le 8 mars 2006, la délégation des femmes de l'APCM participant au colloque.

## Semaine nationale de l'artisanat "Les femmes : un atout pour l'artisanat"

Venez rejoindre l'artisanat ! Il y a forcément un métier pour vous parmi les

cinq cents activités artisanales répertoriées. » C'est le message qu'ont voulu transmettre les chambres de métiers et de l'artisanat pour la cinquième semaine de l'artisanat qui se déroulait du 17 au 24 mars dans toute la France.

Cette année, avec son thème : « les femmes : un atout pour l'artisanat », la première entreprise de France s'est adressée plus particulièrement aux femmes. Les métiers et leur pratique ont changé ; ils leur sont devenus accessibles et l'entreprise artisanale, en se développant, leur offre des carrières diversifiées. Pour que les femmes aient le réflexe « artisanat »,

l'environnement éducatif, les habitudes culturelles, la perception et la connaissance des métiers doivent évoluer. C'est dans cet esprit que les chambres des métiers et de l'artisanat ont organisé 300 événements pour faire la promotion de l'artisanat et de ses métiers dans toute la France. Elles proposaient principalement des conférences débat, des portes ouvertes de CFA, des visites et portes ouvertes d'entreprises...

Il est encore trop tôt pour annoncer le nombre de participants à ces manifestations, mais si comme les années passées, c'est quatre cent mille visiteurs qui ont été touchés, on peut espérer un changement des mentalités vis-à-vis du travail féminin dans l'artisanat.

## Le chiffre... 40

L'APCM a fêté ses 40 ans. En effet, par décret du 7 mars 1966, l'instance nationale des présidents de chambres de métiers prenait la forme d'un établissement public. Ce décret de 1966, relatif à l'APCM est actuellement en cours de modification. Il doit reconnaître de nouvelles attributions à l'assemblée et instituer une nouvelle dénomination : Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat.

